

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 09 / 11 / 2025 à 18:54

Date de publication : dimanche 25 août 2024 à 03:19

Type : Constitution SASU Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 16/07/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

VOLONA BIEN-ETRE

Siège social : 19 RUE BURLATIERE 42800 GENILAC Capital : 2000 € Objet social : MASSAGE, NATUROPATHIE Président : Mme CUVELIER NADINE demeurant 19 RUE BURLATIERE 42800 GENILAC élue pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-ETIENNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/7e0563da-d65d-4c74-b73d-c464134e1e7b-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex